



Impact sur droits Malakoff Humanis

Retraite complémentaire et Action sociale retraite

Mars 2024



Les calculs proposés – bases retenues

Calcul des points aux taux de 6.20% et conversion des points en euros (retraite)

Calcul des points au taux de 8% et conversion des points en euros (retraite)

Variation en points acquis et en retraite en euros de 8% versus 6.20%.

Puis simulation de cette variation en points et en retraite sur une carrière de 5, 10, 15 ou 30 ans.

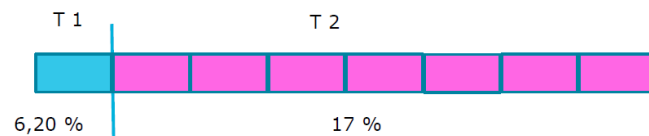
Simulation réalisée **avec les paramètres 2023** repris dans l'onglet correspondant.

Valeur de service du point AGIRC	
ARRCO :	1,3498
Valeur d'achat du point AGIRC ARRCO :	17,4316
Plafond SS	43 992 €

Le calcul des cotisations : principe

Depuis le 1^{er} janvier 2019

Fusion de l'Agirc et de l'Arrco pour créer un régime unifié à 2 tranches de cotisations :



Cotisation sur la totalité du salaire limitée à 8 plafonds de la sécurité social
T1 : est égal au plafond de la sécurité social soit en 2023 à 43 992 €

Calcul des cotisations Agirc-Arrco



Les cotisations représentent un pourcentage du salaire. Elles sont prélevées par l'employeur qui les verse aux caisses de retraite. Elles permettent l'acquisition de points cotisés.

Côté

Le calcul des cotisations champ conventionnel

ASSIETTE	TAUX DE COTISATION			TAUX DE CALCUL DES POINTS
	PART SALARIALE	PART PATRONALE	TOTAL	
Tranche 1 : salaire jusqu'au plafond de la Sécurité sociale				
Taux	4,06 %	6,10%	10,16 %	8 %
CEG	0,86%	1,29%	2,15%	
Tranche 2 : salaire compris entre 1 et 8 fois le plafond de la Sécurité sociale				
Taux	8,64%	12,95%	21,59%	17%
CEG	1,08%	1,62%	2,70%	
Tranche 1 + Tranche 2				
Taux CET	0,14%	0,21%	0,35%	
Tranche 1 + Tranche 2 (assiette limitée à 4 Plafonds de la Sécurité sociale)				
Taux APEC pour les salariés cadres	0,024%	0,036%	0,06%	

Côté

Cotisation sur la totalité du salaire limitée à
8 plafonds de la sécurité social
T1 : est égal au plafond de la sécurité social
soit en 2023 à 43 992 €

$$\text{Nb points T1} = \text{Assiette salaires} \times \frac{\text{Taux contractuel (8\%)}}{\text{Salaire de référence}}$$

$$\text{Nb points T2} = \text{Assiette salaires} \times \frac{\text{Taux contractuel (17\%)}}{\text{Salaire de référence}}$$

Salaire de référence du point Agirc-Arrco : 17,4316 € pour 2023

Valeur du point = 1,3498 €

Côté

Les calculs proposés NON CADRES

Salaire : 30 K€

Salaire temps partiel : 10 K€



Salaire	Taux de calcul des points	Points acquis	Retraite en €
30 000 €	6,20%	106,70	144,03 €
10 000 €	6,20%	35,57	48,01 €

Taux de calcul des points	Points acquis	Retraite en €
8%	137,68	185,84 €
8%	45,89	61,95 €

Variation ANNUELLE	
Points acquis	Retraite en €
30,98	41,81 €
10,33	13,94 €

Impact sur carrière – variation annuelle



Ancienneté 5 ans		Ancienneté 10 ans		Ancienneté 15 ans		Ancienneté 30 ans	
Impact points	impact retraite en €	Impact points	impact retraite en €	Impact points	impact retraite en €	Impact points	impact retraite en €
154,89	209,07 €	309,78	418,14 €	464,67	627,22 €	929,35	1 254,43 €
51,63	69,69 €	103,26	139,38 €	154,89	209,07 €	309,78	418,14 €

Et si je parle de ROI en tant que salarié T1 / à ce que j'ai investi ?

Salaire annuel : 30 K€

Salaire annuel temps partiel : 10 K€



Salaire annuel	Variation			Nombre d'années de retraite pour amortir les cotisations taux sup T1
	Cotisation part salariale	Points acquis	Retraite en €	
30 000	274,32 €	30,98	41,81 €	6,56
10 000	91,44 €	10,33	13,94 €	6,56

Valeur du point = 1,3498 €

Les calculs proposés CADRES

Salaire annuel : 50 K€

Salaire retenu T1 limité au PSS



Salaire	Taux de calcul des points	Points acquis	Retraite en €	Taux de calcul des points	Points acquis	Retraite en €	Variation ANNUELLE	
							Points acquis	Retraite en €
43 992 €	6,20%	156,47	211,20 €	8%	201,90	272,52 €	45,43	61,32 €

Impact sur carrière – variation annuelle



Salaire	Taux de calcul des points	Points acquis	Retraite en €
6 008	17,00%	58,59	79,09 €

Ancienneté 5 ans		Ancienneté 10 ans		Ancienneté 15 ans		Ancienneté 30 ans	
Impact points	impact retraite en €	Impact points	impact retraite en €	Impact points	impact retraite en €	Impact points	impact retraite en €
227,13	306,58 €	454,26	613,17 €	681,40	919,75 €	1 362,79	1 839,50 €

Et si je parle de ROI en tant que salarié T1 / à ce que j'ai investi ?

Salaire annuel : 50 K€



Salaire annuel	Variation			Nombre d'années de retraite pour amortir les cotisations taux sup T1
	Cotisation part salariale	Points acquis	Retraite en €	
43 992	402,26 €	45,43	61,32 €	6,56

Valeur du point = 1,3498 €

La qualité des actions que nous menons auprès de nos clients est essentielle. Afin de mesurer votre niveau de satisfaction et de mieux répondre à vos attentes, nous vous prions de leur compléter l'enquête de satisfaction Malakoff Humanis.

Cette enquête est accessible via le lien <https://forms.office.com/e/qnFWfSgfng>
ou le QR CODE suivant :

Enquête satisfaction



code d'identification (qui garantit la confidentialité des données) :

370P15FN01

Nous vous remercions pour votre aide

Merci de votre attention



Irène PICHON

Consultante retraite et action sociale
Réseau Entreprise Ouest

+33 (0)2 38 69 59 63

+33 (0)6 10 73 27 54

irene.pichon@malakoffhumanis.com



A votre disposition